



## COMPTE-RENDU DU BUREAU

MERCREDI 18 JANVIER 2023

*En visioconférence*

B.O n° 2566

### Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Trésorier	Bernard DALMON
Trésorier adjoint	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD
Vice-président(e)s	Bénédicte COMPOIS Christiane GUERIN Dominique LAGIER Jean-Luc MANAUDOU Joël PINEAU
Chargés de mission	Denis CADON Benjamin MERCIER Stéphane METZGER

### Excusé :

Secrétaire général adjoint	Philippe BRIOUT
Vice-Président	Lazreg BENELHADJ

### Assistent :

Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
D'TN Adjointe	Agnès BERTHET
Collaboratrice Président, responsable MG	Valérie GICQUEL
Responsable de la coordination des instances	Magali TAPRET
Directeur Développement Pratiques et Santé	Vincent HAMELIN (en partie)

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Gilles Sézionale renouvelle à tous ses vœux pour 2023.

Il revient sur les très bons résultats obtenus lors des Championnats du Monde de Melbourne dont l'amélioration de nombreuses performances personnelles et souligne l'excellente ambiance qui a régné au sein de l'équipe de France. Si rien n'est encore acquis pour le futur, nous sommes sur la bonne voie. Il salue à ce propos tout le travail accompli sur la restructuration de l'Excellence et des CAF qui porte aujourd'hui ses fruits.

Il évoque ensuite les dernières AG régionales en AURA et en Normandie auxquelles il a eu le plaisir de participer, et les AG des Pays de Loire et d'Occitanie et qui se sont toutes bien déroulées. Il y a pour sa part été interpellé sur la pertinence de la définition de la saison sportive en année civile et a rappelé que cette décision fait suite au prolongement de la saison 2020-2021 avec l'incorporation d'un quatrième trimestre qui a permis aux plus jeunes d'avoir un temps de reprise suffisant après la crise Covid. Une analyse des conséquences de cette nouvelle règle sur la structuration des clubs sera faite à la fin du mandat, et pourra être réadaptée si nécessaire.

Une fois le Haut Niveau et les CAF structurés, beaucoup de travail reste à faire sur les catégories inférieures, avec notamment la reconnaissance et la formation des entraîneurs, indispensables à l'émergence d'une base solide d'athlètes.

Concernant l'organisation du Giant Open, les plaquettes sont prêtes à partir dans les délégations étrangères. Cet événement permettra de mettre en lumière notre Fédération, et d'avoir un écho dans les médias à la hauteur de nos résultats sportifs.

## 1. Validation des procès-verbaux des cercles de compétence

---

- ***Cercle de compétence Eau Libre du 15 novembre 2022 (en annexe)***

Cette réunion portait sur la préparation du programme 2023 et la mise en route de la Coupe de France 2023.

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- ***Cercles de compétence Natation Artistique du 24 novembre 2022 (en annexe)***

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- ***Cercle de compétence Féminisation et Lutte contre les Discriminations du 24 novembre 2022 (en annexe)***

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- ***Cercle de compétence Eveil Aquatique du 6 décembre 2022 (en annexe)***

Cette réunion a notamment acté la mise en place de la formation éducateur éveil aquatique en collaboration avec le CC Formation.

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- ***Cercle de compétence Maîtres du 7 décembre 2022 (en annexe)***

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- ***Cercle de compétence Pratique saisonnière des 14 et 28 novembre 2022 et 16 janvier 2023 (en annexe)***

Ces procès-verbaux sont validés par le Bureau.

Le Bureau n'appelle pas de validation particulière du Codir sur ces PV.

## 2. Point sur les licences

---

- ✓ 294 500 licences avec les migrations au 17 janvier (+ 18 541 par rapport à N-1)
- ✓ Il manque aujourd'hui 106 000 licences sur le prévisionnel de 400 000 licences
- ✓ 5 510 000 Euros (+ 1 600 000 Euros)
- ✓ A noter des variations importantes d'une ligue à l'autre

## 3. Modification de l'organisation de la Transition Numérique au sein des services fédéraux, ainsi que du service de l'Accompagnement de la Performance

---

### **Transition numérique :**

Pour des raisons de convenance personnelle, Stéphane Destouches a souhaité mettre fin à ses fonctions au sein de la Fédération. La stratégie et la feuille de route de la transition numérique ayant été validées et l'équipe Maestis (assistant à la maîtrise d'ouvrages) ayant donné toute satisfaction, cette dernière, en relation directe avec Laurent Ciubini et Bernard Dalmon, en assurera la mise en œuvre.

### **Service de l'Accompagnement de la Performance :**

Suite au travail mis en œuvre par la FFN et ASO, la FFN a eu la possibilité de placer auprès de Paris 2024 un poste de technicien opérationnel sur l'organisation des épreuves d'eau libre. Florian Lucas, en charge du service de l'accompagnement de la performance, dont l'expérience sur le secteur Eau Libre n'est plus à démontrer, a été retenu et sera donc mis à disposition par la Fédération à temps complet sur ce projet de janvier 2023 à fin 2024. Son remplacement est en cours.

Denis Cadon : le départ de Stéphane Destouches ne sera-t-il pas préjudiciable compte tenu de l'importante charge de travail sur la partie opérationnelle des SI ?

Laurent Ciubini : il est prévu que sur chacun des domaines, un service support opérationnel soit en charge du dossier, en lien direct avec l'équipe technique d'Eric Bouté. Tout est organisé pour qu'il n'y ait pas de surcharge, avec une participation active des référents techniques de l'équipe SI. Globalement, 20 % du temps de chacun sera consacré à Aquavista.

Bernard Dalmon confirme que le service des SI réuni ce matin a fait un retour très positif sur cette nouvelle organisation.

#### **4. Point sur l'organisation de la journée de travail budget 2023 du mercredi 25 janvier**

---

Laurent Ciubini présente le déroulé de la journée de travail sur le budget 2023 organisée le mercredi 25 janvier prochain au siège fédéral et pour laquelle 16 membres du Comité Directeur seront présents.

##### **Introduction**

- 10h : présentation synthétique des grands équilibres financiers avec une nouvelle présentation construite, plus claire et plus synthétique (Gilles/Bernard/Laurent) -
- 10h15 : présentation du processus budgétaire et des arbitrages qui peuvent conduire à l'équilibre (Laurent)
- Objectifs :
  - Présenter un budget à l'équilibre, qui contient plusieurs points d'insatisfaction
  - Entrer dans la construction de chaque budget avec chaque direction
  - Voir les marges de manœuvres et comment en dégager d'autres
  - Arriver à un équilibre qui convienne au GT

##### **Projet de développement**

- 10h30 : construction des recettes licences (Bernard)
- 10h40 : budget dépenses et recettes Centre Fédéral de Ressources (Basile)
- 11h00 : budget dépenses et recettes INFAN (Basile)
- 11h20 : budget dépenses et recettes Développement de la pratique et santé (Vincent)
- 11h40 : budget de fonctionnement de la fédération (Ingrid)
- 12h00 : budget dépenses et recettes Rayonnement (Adrien)
- 12h20 : masse salariale (Christine)
  
- 12h40 : déjeuner

##### **Projet sportif**

- 14h00 : budget sportif (Julien) – 20 minutes par discipline + PPF
- 16h00 : budget des événements fédéraux (Julien/Laurent)
  
- 16h30 : synthèse

L'ensemble des documents nécessaires à la préparation de cette réunion sera adressé en fin de journée à chacun.

#### **5. Stratégie d'acquisition des bassins temporaires 2023**

---

Laurent Ciubini présente la stratégie d'acquisition des bassins temporaires pour 2023.

##### **Rappel du contexte**

***Une convention 2022-2024 avec l'ANS :***

- ✓ 50 bassins d'ici 2024

- ✓ 11 bassins acquis en 2022
- ✓ 15 à 20 bassins à acquérir en 2023

***Retour d'expérience 2022 :***

- ✓ Des collectivités globalement satisfaites (6 sur 7 repartent)
- ✓ Des solutions moins agiles que prévues (pas de reprise en main par les collectivités)
- ✓ Environ 2000 licences sur les différents sites
- ✓ Un processus d'acquisition/subvention/mise à disposition fastidieux qu'il faut arriver à simplifier

***Perspectives 2023 :***

- ✓ De nouveaux modèles de bassin à l'étude avec éventuellement de nouveaux prestataires
- ✓ De nouveaux territoires ciblés (Outre-mer, zones rurales...)
- ✓ Un modèle économique consolidé

**Projet de déploiement 2023**

***Redéployer les 11 bassins acquis en 2022 :***

- ✓ 25 k€ HT environ de frais de montage/démontage/stockage à faire prendre en charge par le territoire concerné
- ✓ Un seul prestataire de montage/démontage possible : Europ Event
- ✓ Collectivités de l'an dernier priorisées

***Diversifier l'offre en bassins :***

- ✓ Retour des bassins souples pour que les collectivités puissent reprendre en main la logistique d'installation (Outre-mer notamment)
- ✓ Réflexions pour proposer des bassins plus grands pouvant dépanner des associations faisant face à des fermetures/réhabilitations de piscines
- ✓ Probablement plusieurs prestataires selon le type de bassin retenu

***Sécuriser le montage juridique et économique :***

- ✓ Appel d'offres : mise en place d'accords-cadres avec 2 à 3 prestataires, labellisation de plusieurs solutions puis passage de commande selon demande
- ✓ Convention avec les collectivités : pour contractualiser une contrepartie financière (25-30 k€ sauf grands bassins), assurer le matériel, engager dans une politique de licenciation

**Calendrier de travail 2023**

- ✓ Finalisation de l'accord-cadre avec les prestataires d'ici **mi-février** : AO lancé, dialogue qui s'ouvre avec Europ Event, WeeLoc, Colors Prod.
- ✓ Mobilisation des collectivités, clubs et Ligues jusqu'à **mi-mars**
- ✓ **Avril 2023** : sécurisation des subventions ANS, signature des conventions avec les collectivités/clubs/Ligues, passage des commandes auprès des prestataires
- ✓ **Été 2023** : accompagnement possible dans la mise en œuvre, l'animation, la communication

L'objectif pour la Fédération étant que cette opération soit équilibrée.

Bénédicte Compois : au-delà de la stratégie d'investissement, quid de la pérennisation et du fonctionnement dans les territoires ? Et n'est-ce pas déjà tard pour obtenir les engagements financiers des collectivités ?

Laurent Ciubini précise que l'idée est bien de pérenniser ces bassins, en formant notamment les équipes techniques locales au montage et démontage et en s'installant pour plusieurs années sur le territoire. L'objectif est que chaque ligue en dispose et prenne en main le dossier.

Bernard Dalmon informe que la date limite de l'engagement pour les collectivités est fixée à mi-mars. Avec également une possibilité pour les collectivités de répondre sur l'appel à projet « impact 2024 », pour la partie fonctionnement

**6. Point sur les lieux d'organisation 2023**

---

Le Bureau valide le calendrier des lieux d'organisation suivants :

**Plongeon :**

- Coupe de France des Ligues de Plongeon du 27 au 29 mai 2023 à **Rennes**
- Meeting promotionnel n°2 des 11 et 12 mars 2023 à **Nice**
- Championnats de France TC du 16 au 18 juin 2023 à **Strasbourg**

**Eau Libre :**

- CF Eau Libre du 22 au 25 juin 2023 à **Dunkerque**

**Lieux restant à pourvoir :****Natation Course :**

- CF Open d'Été du 18 au 23 juillet 2023

**Maîtres :**

- CF Hiver des Maîtres du 16 au 19 mars 2023
- CF Interclubs des Maîtres du 1er au 2 avril 2023

Christiane Guérin alerte sur l'absence de candidatures pour ces trois compétitions avec une urgence particulière pour les Championnats Maîtres de mars et avril pour lesquels de très nombreux organisateurs ont été sollicités, malheureusement sans succès. Elle regrette par ailleurs que de nombreux meetings soient organisés chaque année par les clubs, mais que ces derniers ne souhaitent pas organiser de championnat national. Ne peut-on pas envisager de demander un engagement de la part des ligues ou de leurs clubs d'organiser au moins une compétition nationale dans les 4 ans ?

Plusieurs pistes sont évoquées et seront sollicitées pour les Maîtres, dont :

- Nîmes pour les Interclubs, Tarbes pour les CF Hiver (Bernard)
- Sarcelles (Laurent en lien avec Lazreg)
- Grenoble Alp'38 pour les Interclubs (Jean-Luc)
- Istres (Dominique Lagier)

Le Bureau décide de se laisser encore une semaine pour trouver un organisateur avant de décider d'une éventuelle annulation.

---

**7. Présentation du règlement Natation Estivale 2023**

---

Joël Pineau précise que ce projet est le fruit du travail du cercle de compétence suite à la concertation des clubs et des ligues avec pour volonté de modifier le format de la Coupe de France de Natation Estivale, tout en conservant l'aspect collectif et en y ajoutant le côté individuel du Critérium. (110 clubs concernés et 15 000 à 16 000 licenciés).

Vincent Hamelin présente les grandes lignes du règlement 2023. Il revient sur le contexte, le bilan du Critérium national 2022 :

**Contexte :**

- ✓ Réformes fédérales (affiliation, licence, période (1er juin au 31 août))
- ✓ Actuellement, 5 ligues développent un programme sportif estival
- ✓ Réussite Critérium national 2022 :
  - Clubs : 48 en 2022 vs 39 en 2021
  - Participants : 311 en 2022 vs 205 en 2021
  - Engagements : 1103 en 2022 vs 635 en 2021
- ✓ Coupe de France des Régions Juniors :
  - Réussite de la 24ème et dernière édition de cette compétition
  - Depuis la fusion des régions en 2016, la CFR avait perdu de son intérêt sportif et les ligues ont fait le choix de mettre un terme à cette compétition historique
- ✓ Création d'une nouvelle échéance par équipe : Finale nationale interclubs toutes catégories

**Échéances nationales 2023 :**

2 échéances sur un même week-end et sur un même lieu :

- ✓ Du vendredi 25 au dimanche 27 août 2023 à Chauffailles (71) en BFC
- ✓ Bassin de 25m, 5 couloirs

**Critérium national de natation estivale :**

- ✓ Compétition individuelle
- ✓ Catégories : Benjamins 2, Juniors 1/2 et Juniors 3 et plus Épreuves individuelles : 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 Dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4N (nouveau)
- ✓ Épreuves de relais (nouveau) : 4x50m nage libre et 4x50m 4 nages
- ✓ Grilles de qualification : un peu durcie
- ✓ Récompenses : médailles aux 3 premiers, filles et garçons, des catégories Benjamins 2, Juniors
- ✓ J1/J2, Juniors J3/J4 et plus

**Finale nationale interclubs toutes catégories :**

- ✓ Compétition par équipes
- ✓ Catégories : toutes catégories
- ✓ Equipe : 6 nageurs (+ éventuellement 1 remplaçant) Épreuves individuelles : 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4 nages
- ✓ Épreuves de relais : 6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage)
- ✓ Qualifications : 15 équipes (filles et garçons) dont la meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chacune des 5 ligues historiques (AURA, BFC, NA, Occitanie et PDL)
- ✓ Récompenses : une coupe aux trois premières équipes filles et garçons + médailles aux nageurs
- ✓ Bonus de points - Classement national des clubs : 500 pts pour la 1ère, 400 > 2e, 300 > 3e, 200 > 4e et 100 > 5e

Le Bureau valide le règlement de Natation Estivale 2023.

Ce règlement sera adressé pour validation au CODIR via consultation électronique.

## **8. Point sur l'organisation du « Giant Open » des 18 et 19 mars 2023**

---

Laurent Ciubini informe que le site de Saint-Germain-en-Laye a été retenu pour des raisons d'assurance financière, la Fédération ayant en effet pour objectif que cet événement soit économiquement neutre pour l'Institution comptant sur 300 000 € de subventions publiques. A ce jour, nous avons l'assurance d'obtenir 200 000 € de la Région Ile-de-France, 25 000 € de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, une subvention du Département dont le montant n'est pas encore connu et une possibilité d'aller chercher 80 000 € auprès de la délégation interministérielle aux grands événements.

Le Giant Open se tiendra les 18 et 19 mars, à la suite des meetings de Marseille (11 et 12 mars) et de Nice (14 et 15 mars), dont il sera la Finale. Un parcours complet Marseille-Nice-Paris sera proposé à l'équipe de France et à la délégation étrangère, via un package qui est en cours de finalisation.

Cet événement se tiendra dans la lignée sportive des 13 premières éditions de l'Open de France, à 1 an des JO de Paris 2024. Il réunira l'élite mondiale de la natation pour une confrontation digne des plus grands rendez-vous internationaux et servira de vitrine à une potentielle candidature à l'organisation des Championnats d'Europe en 2026. Après deux éditions à St Germain, le Giant Open devrait rejoindre le CAO en 2025.

La piscine « Le Dôme » de Saint-Germain-en-Laye est dotée de 2 bassins sportifs : un bassin indoor de 50m labellisé par la FINA et extérieur de 25m permettant l'échauffement des nageurs. Les infrastructures permettront d'accueillir 1500 spectateurs par jour, avec un espace VIP, réceptif hospitalité pour les

partenaires ainsi que de nombreuses possibilités d'activation de séminaires et d'incentives mis en place par Eventeam.

Le montant total des prize money s'élève à 100 000 Euros, avec une répartition en cours de finalisation.

Le programme ne comprendra que des finales : B, C et D le matin et A l'après-midi, avec une diffusion TV de 15h15 à 17h sur France 3, en co-diffusion avec BeIN Sports. Le reste de la couverture médiatique sera assurée par France TV numérique, RMC pour la Radio et le Parisien pour la presse écrite.

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

## **9. Présentation de Théo Lorantos, nouvel entraîneur national de l'équipe féminine de WP**

---

En ce qui concerne le processus de recrutement, Julien Issoulié informe que sur 28 candidatures, 9 entretiens ont été réalisés sur les profils les plus pertinents (expériences significatives sur les féminines, expériences reconnues en France ou à l'étranger, etc...), autour d'un panel constitué de 5 collègues de la DTN mais aussi du responsable de la performance à l'INSEP, Bertrand Daille. Le poste étant basé à l'INSEP, il paraissait important d'avoir cette expertise extérieure tout en montrant aussi les possibilités et les ressources disponibles pour la mission des candidats dans leur futur quotidien.

A l'issue des entretiens, 2 candidats se sont détachés : Theo Lorantos (double nationalité grecque et française) et Todd Clapper (américain). Un 3ème candidat (Grec) était aussi sorti du lot mais son expérience était limitée à des rôles d'adjoint. A l'issue d'un second entretien et au regard de leurs compétences, expériences mais aussi de leurs situations personnelles, Theo Lorantos a été retenu.

Benjamin Mercier dit avoir apprécié la démarche participative de ce recrutement et le choix de Théo à qui il souhaite la bienvenue.

Théo Lorantos se présente au Bureau et exprime tout le bonheur qu'il a de rejoindre la Fédération, au travers du projet ambitieux d'amener les filles au plus haut niveau et d'obtenir des résultats aux Jeux Olympiques.

## **10. Calendrier institutionnel**

---

- ✓ **Mercredi 25 janvier** : Journée de travail sur le budget 2023
- ✓ **Mercredi 15 février** : Bureau
- ✓ **Mercredi 8 mars** : Codir en présentiel (visite du CAO le matin et réunion de 14h à 17h au siège fédéral)

Gilles Sézional revient sur l'organisation du Giant Open et tient à remercier à ce titre Patrick Karam, Vice-Président de la Région Ile-de-France et Arnaud Pericard, Maire de Saint-Germain-en-Laye, pour leur soutien financier important et leur mobilisation, qui permettront à n'en point douter de mettre en avant la natation dans l'optique des Jeux de 2024, avec une épreuve en Ile-de-France qui permettra sa pérennisation au-delà de 2024 au sein du CAO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

**La Secrétaire Générale**  
**Dominique CUPILLARD**

**Le Président**  
**Gilles SEZIONALE**